

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:*
Fonds de prévoyance du personnel de la société Cregon-Femco SA, Glovelier
2. *Décision de dissolution par:* l'autorité de surveillance des fondations
3. *Date de la décision:* 21.11.2008
4. *Echéance de préavis des créances:* **13.03.2009**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Jean-Philippe Casademont c/o Richemont International SA,
chemin de la Chênaie 50, 1293 Bellevue
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* Par décision du 21 novembre 2008, le Fonds de Prévoyance du personnel de la société Cregon-Femco SA a été mis en liquidation par l'Autorité de surveillance des fondations. MM. Jean-Philippe Casademont et Laurent Perret, membres du Conseil de Fondation, ont été chargés de la liquidation. Les liquidateurs rendent les créanciers attentifs au fait qu'ils pourraient utiliser la procédure de réparation anticipée (art. 745 al. 3 CO) dans l'hypothèse où une répartition pourrait avoir lieu.

Richemont International SA
1752 Villars-sur-Glâne

(00344823)